

L'actu

La majorité municipale s'apprête à voyager en Suisse aux frais de la commune !

Madame le Maire a pris l'initiative d'organiser un voyage en Suisse (!) pour les conseillers municipaux. Voici le courriel reçu :

« En cette fin de mandat, je vous propose de nous retrouver afin de nous rendre à Genève durant la journée du 12 juillet prochain. Nous aurons l'occasion de visiter une organisation internationale (ONU, Croix Rouge, Organisation Internationale du Travail), de nous rendre à Yvoire pour le déjeuner et de passer l'après-midi à flâner dans les rues de Genève. »

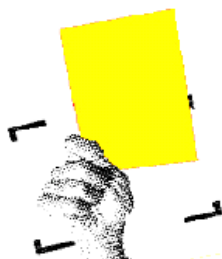
Bien évidemment, les élus BPP ensemble à gauche ont décliné par écrit cette invitation. En effet, pour nous ce type d'événement n'a pas à être financé par le budget communal. Si ce dernier doit assurer aux élus les moyens d'exercer correctement leur mandat (formations, indemnités,...) il n'en va pas de même d'un coûteux déplacement « convivial »...

Le chiffre du mois

108 C'est le nombre de passagers qui quotidiennement montent à Brindas pour emprunter la ligne 10 (40 montées) et la ligne 11 (68 montées).

Ces données communiquées par le Sytral coupent court à ceux (notamment M Pecollet, ancien Maire) qui considèrent que rejoindre le Sytral n'était pas nécessaire. En outre, précisons que 87 habitants de Messimy et 31 de Thurins utilisent également ces deux lignes en amont de Brindas.

Au total, sur l'ensemble des lignes 10 et 11 le Sytral enregistre 1600 montées quotidiennes. L'objectif de 1700 montées fixé par le Sytral est pratiquement atteint dès le démarrage !



CARTON JAUNE



au parlementaire Christophe Guilloteau

Notre député UMP, qui vient d'être condamné par le TGI, pour « injures publiques », à verser des dommages et intérêts à ... son collègue de droite, M. Fialaire qu'il avait traité de noms d'oiseaux lors d'une réunion du Conseil Général où ils siègent tous les deux !



Brèves du Conseil du 24 mars

• Classement en PENAP : Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains

Le dispositif PENAP permet de pérenniser pour 30 ans la quasi-totalité des terres agricoles de la commune qui ne pourront plus être déclassées en terres constructibles au gré des plans locaux d'urbanisme votés par les majorités municipales. (Ce déclassement ne pourra être décidé que par le biais d'un arrêté interministériel !). Cela permettra en outre aux exploitants agricoles de bénéficier d'aides pour mettre en valeur les terres. Ce dispositif, initialement fraîchement accueilli dans la commune, a fini par s'imposer. Pour l'avenir de notre commune, c'est une décision majeure qui reste à être entérinée par le Conseil Général. *Vote unanime*

• Modification de la composition du conseil de la CCVL

Afin de se conformer à la nouvelle loi, la composition du futur conseil de la CCVL a été modifiée. Il comptera 32 élus au lieu de 30, dont 5 pour Brindas contre 4 actuellement. La nouvelle répartition tient mieux compte de la taille des communes tout en surreprésentant encore les petites communes. *Vote unanime*